

SPCC

AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE
COMPTABLE
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

EQUILIBRES & POPULATIONS

Association à but non lucratif

75 Rue des Saints Pères
75006 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

40 boulevard Henri Sellier - 92156 SURESNES Cedex
Tél. : 33 (0)1 41 18 78 78 - Fax : 33 (0)1 41 18 95 30
E-Mail : public@uniconseils.com - www.uniconseils.com

SA au capital de 106 714 € - Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris - Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
RCS NANTERRE B389 900 648 - N° TVA intra FR 05 389 900 648 - SIRET 389 900 648 00079

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association EQUILIBRES ET POPULATIONS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe : faits significatifs de l'exercice portant sur l'explication du déficit et sur les mesures de redressement prises.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « Dons, Subventions » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des quotes-parts de subventions non encore employées à la clôture.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément à la loi, aux vérifications spécifiques prévues.

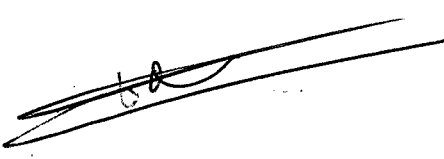
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président, le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Suresnes, le 12 juin 2009

- SPCC
Commissaire aux Comptes



Jacques BABLED
Mandataire social



Laurent CHAVANE
Mandataire technique

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	11 525	11 525		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	59 287	39 677	19 610	23 378
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	250		250	
Autres immobilisations financières	7 470		7 470	6 425
TOTAL (I)	78 532	51 202	27 330	29 803
Stocks en cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances usagers et comptes rattachés	20 467		20 467	30 500
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				566
. Personnel	252		252	252
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres	16 025		16 025	3 512
Valeurs mobilières de placement	553 611		553 611	512 665
Disponibilités	93 357		93 357	141 464
Charges constatées d'avance	16 447		16 447	16 622
TOTAL (II)	700 159		700 159	705 580
Charges à répartir sur plusieurs exercices -(III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	778 691	51 202	727 489	735 383

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)
Fonds associatifs et réserves		
Fonds propres		
. Fonds associatifs sans droit de reprise		
. Ecart de réévaluation		
. Réserves		
. Report à nouveau	76 987	64 097
. Résultat de l'exercice	-131 679	12 890
Autres fonds associatifs		
. Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports		
. Legs et donations		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
. Ecart de réévaluation		
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
. Provisions réglementées		
. Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL (I)	-54 692	76 987
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (II)		
Fonds dédiés		
. Sur subventions de fonctionnement		
. Sur autres ressources	525 031	430 659
TOTAL (III)	525 031	430 659
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	48 393	36 834
Autres	122 100	122 867
Produits constatés d'avance	86 658	68 036
TOTAL (IV)	257 151	227 738
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF	727 489	735 383
Engagements reçus		
Legs nets à réaliser		
. acceptés par les organes statutairement compétents		
. autorisés par l'organisme de tutelle		
Dont en nature restant à vendre		
Engagements donnés		

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	Variation	
	France	Exportations	Total	Total	
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue biens	380		380	462	- 82
Production vendue services	111 229		111 229	35 351	75 878
Montants nets produits d'expl.	111 609		111 609	35 814	75 795
Autres produits d'exploitation					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			9 219	9 971	- 752
Dons			739 008	798 266	- 59 258
Cotisations					
Legs et donations					
Produits liés à des financements réglementaires			430 659	548 240	- 117 581
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					
Autres produits			611	484	127
Reprise de provisions					
Transfert de charges					
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 179 497	1 356 961	- 177 464
Total des produits d'exploitation (I)			1 291 106	1 392 775	- 101 669
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)					
Produits financiers					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés			621	483	138
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change			9 978	117	9 861
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			11 279	59 307	- 48 028
Total des produits financiers (III)			21 878	59 907	- 38 029
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion				49	- 49
Sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (IV)				49	- 49
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 312 984	1 452 730	- 139 746
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-131 679		- 131 679
TOTAL GENERAL			1 444 663	1 452 730	- 8 067

Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	Variation
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises et de matières premières	391	25	366
Variation de stock marchandises et matières premières			
Autres achats non stockés	53 251	39 764	13 487
Services extérieurs	60 068	47 422	12 646
Autres services extérieurs	272 994	475 429	- 202 435
Impôts, taxes et versements assimilés	29 751	26 075	3 676
Salaires et traitements	358 621	295 351	63 270
Charges sociales	136 203	130 124	6 079
Autres charges de personnels			
Subventions accordées par l'association			
Dotations aux amortissements	8 234	8 601	- 367
Dotations aux provisions			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	525 031	416 105	108 926
Autres charges		139	- 139
Total des charges d'exploitation (I)	1 444 544	1 439 035	5 509
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)			
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	60	20	40
Différences négatives de change	60	786	- 726
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements			
Total des charges financières (III)	119	806	- 687
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles (IV)			
Impôts sur les sociétés (V)			
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	1 444 663	1 439 841	4 822
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		12 890	- 12 890
TOTAL GENERAL	1 444 663	1 452 730	- 8 067
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
. Bénévolat			
. Prestations en nature			
. Dons en nature			
Total			
Charges			
. Secours en nature			
. Mise à disposition gratuite de biens et services			
. Personnel bénévole			
Total			

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 714 599,38 E.

Le résultat net comptable est une perte de 131 678,57 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

FAITS SIGNIFICATIFS

Le déficit de l'exercice s'explique principalement par l'impact dans les comptes du départ d'un salarié dans le cadre d'une rupture conventionnelle du contrat de travail, par des retards pris dans l'obtention de subvention et dans la mise en place de projet et par l'impact de la parité euros/dollars sur le 1^{er} semestre.

Compte tenu de ces éléments, des mesures ont été engagées en fin d'exercice afin d'assurer la continuité d'exploitation.

Ces mesures portent principalement sur des économies réalisées sur les frais de personnel qui peuvent être chiffrées à environ 100 000€ par rapport à 2008 (soit 50 000€ par rapport à une année « normale »).

En parallèle, l'association a lancé de nouveaux projets et a bénéficié de nouveaux financements fin 2008 et début 2009 (Ministère de l'Immigration, Fondation Wallace, Euromapping) permettant de récupérer sur 2009 la marge correspondante représentant au minimum 39 000€ de plus qu'en 2008, et la reconduite de financement du budget de fonctionnement pour 3 ans.

L'ensemble de ces mesures permettent de prévoir un retour à l'équilibre sur 2009 tel que mentionné dans le budget, sans toutefois permettre de couvrir les pertes 2008.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Dettes et créances en devises

Conformément au plan comptable les dettes et créances libellées en devise et plus particulièrement en dollars sont réévaluées au 31 décembre en fonction du dernier cours de change connu. Les soldes bancaires de trésorerie sont converties au 31 décembre selon le dernier cours de change connu.

Dons, subventions

L'association perçoit, d'organismes publics ou d'institutions privées, des fonds destinés à financer les actions sur le terrain et le fonctionnement courant de l'association. Les fonds reçus sont comptabilisés en autres produits.

Les sommes perçues, au titre de plusieurs exercices, pour le fonctionnement et l'activité générale de l'association sont réparties au pro-rata temporis. Les sommes à employer sur les années futures sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Les fonds affectés à des opérations particulières sont gérés en analytique et sont appréhendés au pro-rata de l'avancement, c'est-à-dire proportionnellement aux dépenses engagées rapportées au budget total. Par différence, les sommes non employées sont portées en fonds dédiés. Lors de l'engagement des dépenses, les fonds dédiés à ces dépenses sont repris en proportion.

L'association en tant qu'organisme à but non lucratif n'est pas fiscalisée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 78 532 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	11 525			11 525
Immobilisations corporelles	54 820	4 467		59 287
Immobilisations financières	6 425	1 295		7 720
TOTAL	72 770	5 761		78 532

Amortissements et provisions d'actif = 51 202 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	11 525			11 525
Immobilisations corporelles	31 442	8 234		39 677
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	42 967	8 234		51 202

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess. brevets licence	11 525	0	11 525	de 1 à 3 ans
Aai divers	12 719	9 972	2 747	de 5 à 8 ans
Vehicule	4 467	405	4 061	3 ans
Materiel bureau et info.	37 942	27 097	10 845	de 2 à 8 ans
Mobilier	4 159	2 202	1 957	de 8 à 10 ans
TOTAL	70 812	39 677	31 135	

Etat des créances = 60 911 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	7 720		7 720
Actif circulant & charges d'avance	53 192	53 192	
TOTAL	60 911	53 192	7 720

Produits à recevoir par postes du bilan = 19 030 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	2 672
Autres créances	15 737
Disponibilités	621
TOTAL	19 030

Charges constatées d'avance = 16 447 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Détail des fonds dédiés = 525 031

Détail des fonds dédiés	Montant total	Année d'obtention des fonds
Astra Zeneca	10 000	2008
Subv. FIGO fistules	14 000	2007
MAE - Microbicides	2 462	2008
Fondations Compton – Projet Contraception d'urgence	14 554	2002/2004
Marie de Paris – Kpotekiosque	20 474	2007
Fond° Wallace Mali	38 119	2008
MAE – Kpotekiosque	22 016	2006/2007
MAE – Santé des Femmes	141 432	2007/2008
Fond° Flora /Tides - Fistules	46 212	2005/2006
Fond° Flora /Tides - Bureau B. Faso	22 591	2006
Ministère de l'immigration	80 000	2008
Fond° Gates – Plaidoyer (2 ^{ème} phase)	54 643	2007/2008
Fond° Gates – Malaria	55 620	2007/2008
Fond° Summit – phase 2	2 908	2008
	525 031	

Etat des dettes = 257 151 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	0	0		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	48 393	48 393		
Dettes fiscales & sociales	84 799	84 799		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	37 301	37 301		
Produits constatés d'avance	86 658	86 658		
TOTAL	257 151	257 151		

Charges à payer par postes du bilan = 49 548 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	17 152
Dettes fiscales & sociales	30 081
Autres dettes	2 316
TOTAL	49 548

Produits constatés d'avance = 86 658 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 111 609 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	341	0,31 %
Ventes de produits intermédiaires	39	0,03 %
Produits des activités annexes	111 229	99,66 %
TOTAL	111 609	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Les rémunérations versées au 3 dirigeants ou cadres les mieux rémunérés s'élèvent à 169 080 euros au titre de l'exercice.

Les dirigeants de l'association sont bénévoles et ne perçoivent que d'éventuels défraiements sur la base des justificatifs de dépense.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	7	
Agents de maîtrise & techniciens	0	
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	8	0

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 19 030 E

Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés	Montant
<i>Clients prod.non enc.fact(418100)</i>	2 672
TOTAL	2 672

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Rrr a obten.avoir a recev(409811)</i>	2 003
<i>Etat produits a recevoir(448700)</i>	2 594
<i>Divers prod. a recevoir(468700)</i>	11 140
TOTAL	15 737

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
<i>Interets cour. a recevoir(518700)</i>	621
TOTAL	621

Charges constatées d'avance = 16 447 E

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constat. d'avance 20070(486100)</i>	16 447
TOTAL	16 447

Charges à payer = 49 548 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourn. fact.non parvenues 20080(408100)</i>	17 152
TOTAL	17 152

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Dettes prov./conges payes(428200)</i>	19 757
<i>Charg.soc./conges a payer(438200)</i>	9 089
<i>Autr.charg.social.a payer(438600)</i>	10
<i>Charg.fis./conges a payer(448200)</i>	1 225
TOTAL	30 081

Autres dettes	Montant
<i>Divers charges a payer(468600)</i>	2 316
TOTAL	2 316

Produits constatés d'avance = 86 658 E

Produits constatés d'avance	Montant
<i>Produits constat.d'avance 20080(487500)</i>	86 658
TOTAL	86 658

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L 612-5 du Code de commerce nous avons été avisés de l'exécution de la convention suivante :

Membre concerné :

Madame Marie Claude TESSON, Présidente de l'Association.


- Conclusion d'un bail civil :

Le 16 novembre 2005 un bail a été conclu entre la SCI Cour des Saints Pères, dont Monsieur Philippe TESSON, mari de Madame Marie Claude TESSON, est gérant, et l'association Equilibres et Populations représentée par Madame Marie Claude TESSON sa Présidente. La date de prise d'effet du bail a été conclue au 1^{er} juillet 2006.


La charge de loyer pour l'exercice 2008 s'est élevée à 35 644 € HT charges incluses.

Suresnes, le 12 juin 2009

SPCC
Commissaire aux Comptes



Jacques BABLED
Mandataire social



Laurent CHAVANE
Mandataire technique